



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article208>

Crise de la démocratie sous contrôle

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Communiqués -



Date de mise en ligne : lundi 11 janvier 2010

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Les référendums se suivent et se ressemblent. La Martinique et la Guyane ont voté non de façon significative à un changement de leur statut constitutionnel le 10 janvier 2010.

Bien sûr, nombre de commentateurs expliqueront sans doute, une fois de plus, que le référendum n'est pas un bon moyen. Mais ils se garderont bien de constater que l'accumulation des refus (référendum en Corse, puis dans les Antilles il y a dix mois, référendum sur le traité européen en 2005) a une signification plus profonde que la simple mauvaise humeur.

D'ailleurs, si on admet que les votes systématiquement négatifs signifient un rejet global de la classe politique, donc une sorte d'illégitimité, il serait plus que temps d'en tirer des conséquences.

Mais il y a plus. Les institutions sont la règle de vie ensemble, la règle du jeu politique. Il est urgent de comprendre que cette règle ne peut être modifiée, repensée profondément, que par le seul acteur qui en est souverain, à savoir le peuple. Or, on ne demande -lorsqu'on le demande- l'avis des citoyens que sur des projets clefs en main, à prendre ou à laisser. Les institutions doivent émaner réellement du corps social, donner lieu à des débats préalables, à la désignation d'élus sur la base de ces seuls débats. C'est cela qu'on appelle un processus constituant.